

CONSEIL MUNICIPAL SESSION 2022

Procès-verbal de la Séance du jeudi 18 août 2022

Nom Prénom	Présents	Excusés	Absents	Procurations
BERNARD Philippe	X			
MICHEL Didier	X			
TARRIT Pascal	X			
EGIMBROD Alain	X			
PLANAT Gilles	X			
SEYCHAL Jean-Luc	X			
FOURNET FAYARD Chantal	X			
THORENS Pauline	X			

La réunion débute à 18h00

Secrétaire de Séance : M. MICHEL Didier

APPROBATION DU CR DU CM DU 10/06/2022

Monsieur le Maire soumet l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 10 juin 2022. Mr Pascal TARRIT remarque que la date du prochain conseil est au 2/09/2022 et non au 18/08/2022.

Délibération sur les éoliennes le nom de la Côte en Couzon doit être en majuscule.

Mr Gilles PLANAT :

Délibération sur les éoliennes. « Mr le Maire propose de voter **pour ou contre** l'installation de ces éoliennes. »

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

PARTICIPATION FINANCIERE AUX TRAVAUX ADDUCTION EAU POTABLE (AEP) LES IGONINS MENES PAR LE SIAEP DU FOSSAT

Mr le Maire fait part de l'absence de réponse du propriétaire au courrier de demande de participation à l'adduction d'eau potable pour la parcelle AN 14 située aux Igonins.

Mr le Maire propose de prendre en charge les travaux d'adduction d'eau potable à hauteur de 30% des travaux car le conseil départemental subventionne à 40% et le SIAEP du Fossat à 30%.

Pour = 4

Contre = 2

Abstention = 2

AVENANT A LA CONVENTION PLURIANNUELLE DE PATURAGE 2019-2024

Mr le Maire propose de modifier la convention pluriannuelle de pâturage au grand communal en modifiant la superficie des terrains loués en récupérant l'espace derrière l'auberge déjà utilisé pour le parking lors des fêtes et animations. 2,6 hectares seront donc soustraits à la convention.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

VALIDATION DE LA LISTE DES NOMS DE VOIES POUR L'ADRESSAGE

Mr le Maire propose de valider les noms des voies proposées lors de la réunion publique du 16/07/2022.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

DECISION MODIFICATIVE N°1

Mr le Maire propose la décision modificative n°1 concernant l'achat d'un ordinateur fixe et un ordinateur portable plus un écran. Cet achat n'ayant pas été prévu mais nécessaire pour la mise en place de Windows 10 et la mise à jour des applications de Berger Levrault pour un montant de 2 983€ en investissement.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

DESIGNATION DU CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Mr le Maire rappelle l'obligation de désigner un correspondant incendie avant le 1^{er} novembre 2022. Le conseil propose de prendre plus d'information auprès de Mr Patrice Mollon pour connaître précisément le rôle de ce correspondant. La décision est reportée au prochain conseil.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1^{ER} JANVIER 2023

Mr le Maire propose l'application de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023 après l'avis favorable du chef de service Mr MASSON.

Pour = 8

Contre =

Abstention = 0

Informations

- **Divagation des animaux (projet d'arrêté) :**
Mr le Maire propose de rédiger un arrêté concernant les divagations et désigner les lieux de garde et de parcage des animaux divagants.
- **Courrier de la Rand'Auvergne :**
Seul un courrier, antérieur à la date de l'épreuve, a fait part des nuisances et du souhait de modification du parcours.
- **Avoir facture bureau Veritas :**
Mr le Maire annonce la prise de décision d'annuler la commande d'analyse des sols suite à l'accident d'hélicoptère au Col du Béal. N'étant pas certain de la prise en charge des frais d'analyse par l'assurance.
- **Lettre de remerciements du Collège A.Varenne :**
Mr le Maire fait part du courrier de remerciement concernant la subvention de 300€.
- **Compte-rendu du conseil d'école du 20 juin 2022 :**
*La décision pour un voyage scolaire sera prise au mois de Septembre.
Chant et musique seront organisé en séance de 30 mn par classe et par semaine.
Piscine : obligation d'amener les enfants à la piscine.
Bibliothèque : 2 visites par an.
Elèves : 1 TPS (2 en janvier) ; 2 PS ; 1 GS ; 1 CP ; 2 CE1 ; 3 CE2 ; 1 CM1 ; 8 CM2
Il y a un risque de fermeture de classe l'année prochaine.*
- **Matériel informatique reconditionné :**
Mr le Maire annonce l'annulation de la commande compte tenu de la complexité du dossier.

- **Information du dépôt d'un projet dans le cadre du Budget Ecologique Citoyen :**
L'association Coursiera a déposé un dossier concernant le Budget Ecologique Citoyen du conseil départemental.
- **Visite du bureau d'étude ALTERO pour le fonctionnement de l'assainissement :**
En prévision de la délégation à la com com en 2026.
- **Courrier de Mr et Mme MARCHAND :**
Plainte concernant les nuisances liées au point de collecte des déchets des Sollelis.
- **Demande achat parcelle sectionale AC 205 (446m²) :**
Par Mr Pascal compte tenu de la proximité avec ses propres parcelles.
- **Pauline THORENS demande des nouvelles concernant l'achat d'une partie de la section à la Vye de Montmorel.**
- **Achat parcelle AB 8 pour la commune :**
La parcelle est située à Beauchaud et appartient à Mme BRUGIERE Odette. Elle touche la section des Igonins.
- **Demande d'offre de maîtrise d'œuvre pour le projet d'aménagement du bourg et création d'un local multi-services :**
Mr le Maire demande de contacter trois sociétés pour obtenir des propositions de MOE.
- **Panneaux de signalisation "interdit au plus de 19T".**
3 panneaux seront installés sur les chemins de la Salesse et de chez le Prêtre, afin d'inciter les entreprises forestières à déposer des déclarations de chantiers.
- **Tracé de la piste forestière sous la chambôte.**
Document d'arpentage à établir.
- **Plantation terrain de Beauchaud.**
Rdv pris pour Septembre par Jean-Luc SEYCHAL.
- **Rénovation éclairage public**
Résultat de l'étude au 4^{ème} trimestre 2022.
- **Date du prochain conseil municipal :**
Le Maire propose la date du vendredi 14/10/2022 à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h08.